

CONDUITE DES PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL

Cat. 1A/B, 3A/B

(selon recommandation R 386 de la CNAMTS)

OBJECTIFS

- Connaître les dispositions réglementaires et recommandations applicables à la conduite des Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnels (PEMP),
- Connaître la technologie et le fonctionnement des principaux organes de la PEMP pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort,
- Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des PEMP, et les règles et consignes à respecter pour réaliser en toute sécurité les manœuvres,
- Positionner et manœuvrer la PEMP en respectant ces règles.



PUBLIC

- Toute personne amenée à utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnel dans l'enceinte ou à l'extérieur de l'entreprise.



PRÉREQUIS

- Avoir plus de 18 ans (sauf dérogation spécifique)
- Avoir une aptitude médicale délivrée par la médecine du travail validant notamment l'aptitude au travail en hauteur.
- Savoir lire et écrire en langue française.



STAGIAIRES PAR SESSION

- De 4 à 12 stagiaires par jour de théorie
- Limité à 6 stagiaires validant une catégorie, par jour de pratique et de test.



DURÉE

- 3 jours pour un débutant / 2 jours pour un confirmé



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges d'expérience
- Exercices pratiques de conduite – Observation du comportement du conducteur et correction
- Formateur et testeur certifiés



ÉVALUATION DES ACQUIS

- Tests théoriques et pratiques
- Reconnaissance par validation d'un ou plusieurs CACES®

CONTENU DE LA FORMATION

Le contexte réglementaire :

- Les dispositions selon la réglementation en vigueur (code du travail, code pénal, code de la route) et selon la recommandation R386,
- Les conditions à remplir pour la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnels,
- Les droits, obligations et responsabilités du chargé de manœuvre.

Les différentes plates-formes élévatrices mobiles de personnels dans l'entreprise :

- Leur classification,
- Leurs principaux organes,
- Les sources d'énergie et secteurs d'utilisation,
- Les vérifications obligatoires avant, pendant et après l'utilisation,
- L'équilibre de la plate-forme – courbe de charge,
- Les conditions atmosphériques.

Les règles et consignes :

- De circulation dans l'entreprise (à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments), sur les chantiers et sur la voie publique,

Les règles et consignes (suite) :

- De stabilisation,
- De levage à différentes hauteurs et de descente,
- De sécurité et procédure de secours.

Utilisation des plates-formes élévatrices :

- Les vérifications d'usage,
- La prise de poste,
- Reconnaissance du parcours – Sol,
- Encombrement – Danger aérien – Vent,
- Evolution en marche avant et arrière,
- Stabilisation – Montée – Descente,
- La fin de poste.

EN COMPLÉMENT sur le thème

- Travail en hauteur – Port du Harnais
- Conduite de chariots automoteurs de manutention – R389
- Conduite d'engins de chantier – R372
- Sauveteur Secouriste au travail